

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE

(Conseil municipal du 08 novembre 2021)

Tarif journée (9h – 19h) : 100.00 €

Tarif week-end :

- Habitants de la commune : 200.00 €

- Habitants hors commune : 300.00 €

Associations de la commune :

- Gratuité pour les assemblées générales,

- Gratuité pour **une** manifestation à but lucratif par an.

(Tarifs habitants de la commune appliqués à partir de la seconde réservation).

Cautions à la location :

- 1 chèque de 200.00 € (dégradation de matériel ou de la salle)

- 1 chèque de 100.00 € (ménage)

La commune se réserve le droit d'encaisser le chèque s'il est constaté lors de l'état des lieux de sortie que la salle n'est pas rendue dans le même état de propreté qu'à l'état des lieux d'entrée.

Information : Ces tarifs sont applicables pour tous les contrats signés à partir de la publication de la délibération du conseil municipal soit le 15 novembre 2021.

Les contrats déjà signés ne seront pas impactés.